

Déroulé pédagogique de la formation « PARRAINAGE D'UN GEM »

Dates et horaires en visio : JOUR 1 : 29/01/2025 - 10 à 12h = 2h JOUR 3 : 18/03 - 10 à 12h = 2h Dates en présence : JOURS 2 et 3 : Du 05 au 06/02/2025 9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30 = 7h Nombre d'heures : 11h en face-à-face pédagogique		Espace de formation virtuel Un lien sera envoyé au stagiaire la veille des sessions de formation Lieu de formation en présence : Siège social de l'UNAFAM 112 Rue Marius AUFAN, 92300 LEVALLOIS PERRET
Public	Parrains de GEM	
Pré-requis	> Maîtriser la langue française > Être investi.e dans un GEM ou un Pré-GEM	Nombre de stagiaires : 16 Maximum
Equipe pédagogique	Formateur.ice.s : Marjaan VAN OPSTAL – Jean-Yves BARREYRE – Pierrick LE LOEUFF Les personnes chargées de la formation sont des professionnel.le.s ou bénévoles impliqu.e.s dans des GEM et témoignant de cinq ans d'expérience a minima au sein de GEM Assistante de formation : Elisa RADELET	
Objectifs & compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les spécificités du parrainage • Identifier les enjeux à l'œuvre dans les GEM • Estimer les changements à opérer au regard de la Loi • Façonner une posture de médiation • Examiner une situation dans sa complexité • Savoir prescrire sans imposer • Analyser, synthétiser et restituer des situations donnant lieu à des orientations stratégiques 	
CONTENU DE LA FORMATION		
JOUR 1	10h à 12h > Présentation du CNIGEM des deux jours en présence et échanges sur les connaissances des participants dans le domaine des GEM. > Apport Théorique : Arpentage du cahier des charges > Mise en pratique : Restitution de la lecture et des attentes personnelles vis-à-vis de la formation à l'oral et à l'écrit	/
JOUR 2	9h30 à 12h30 > Boucle de Contact : Rappel du Jour 1 en visio et des objectifs de la formation > Quizz pratique sur les acquis du Jour 1 > Apport Théorique : Le GEM : une association entre pairs / Parrainage : être au service d'une communauté de pairs	13h30 à 16h30 > Apport théoriques : Gouvernance, participation sociale et pouvoir d'agir : Assurer un suivi sans prescrire, le droit et l'usage des assos, favoriser la déstigmatisation > Mise en pratique : Création d'une feuille de route > Echange de pratiques : Relations

	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en pratique : Expose ta situation : Etudes de cas en présence ou en Théâtre Forum 	<p>parrains/gestionnaires - Quid des conflits d'intérêt ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Bilan de la journée et apport pour chacun.e
JOUR 3	<p>10h-12h</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exercice pratique en groupe : Restitution des feuilles de routes et actions mises en place > Apport Théorique : Gouvernance et délégations des tâches et des responsabilités > Bilan des 3 jours et apports pour chacun.e 	/
Méthodes pédagogiques	<p>Alternance de temps d'apports théoriques et de travaux pratiques inspirés de la pédagogie active et de l'éducation populaire : simulation, arpentage, ateliers de co-développement, ...</p>	
Compétences professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> > Façonner une posture de médiation > Examiner une situation dans sa complexité > Savoir prescrire sans imposer > Analyser, synthétiser et restituer des situations donnant lieu à des orientations stratégiques 	
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> > Auto-évaluation sur les compétences acquises > Bilan de fin de formation, apports pour chacun.e 	